

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

## ABONNEMENT.

Pour l'année..... 12s-6d.  
six mois..... 6s-3d.  
(payable d'avance.)  
non compris les frais de  
Poste.

Pour ceux qui ne se con-  
formeront pas à cette con-  
dition l'abonnement sera  
de 15s, payable par se-  
mestre. Ceux qui veulent  
discontinuer sont obligés  
d'en donner avis un mois  
avant la fin du semestre,  
et de payer ce qu'ils doi-  
vent.

A Montréal, on s'abon-  
ne chez E. R. Fabre, cer-  
3, rue St. Vincent.

# L'AMI DE LA RELIGION

ET

## DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, LITTÉRAIRE, POLITIQUE ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR Stanislas Drapeau, IMPRIMEUR-PROPRIÉTAIRE.

## PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-des-  
sous..... 2s-6d.  
Dix lignes et au-des-  
sous..... 3s-4d.  
Chaque insertion subsé-  
quente, le quart du prix.  
Au-dessus de dix lignes  
4d. la ligne.

Les annonces non  
accompagnées d'ordre se-  
ront publiées jusqu'à avis  
contraire.

Les lettres, correspon-  
dances, etc., doivent être  
adressées, franc de port,  
à STANISLAS DRAPEAU,  
Rue Stc. Famille, côté  
De Léry, No. 14.

BUREAU DU JOURNAL  
Côte De Léry, No. 14.

Québec, Vendredi, 20 Octobre, 1848.

BUREAU DU JOURNAL  
Côte De Léry No. 14.

## Éphémérides.

[POUR LE 20 OCTOBRE.]

1827.—BATAILLE NAVALE DE NAVA-  
RIN.—La flotte turco-égyptienne est pres-  
que anéantie par les escadres combinées de  
la France, de l'Angleterre et de la Russie.

## JOURNAL LITTÉRAIRE.

## LE DOCTEUR BOUSSEAU.

(Suite.)

II.

## LES VINGT-SEPT PREMIERS VENDÉENS.

Au village du Pin-en-Mauge, situé près  
de Beaupréau, dans une chaumière de  
pauvre apparence, deux hommes et une  
femme conversaient au lever du jour.

La femme, qui était jeune et belle, allait  
un enfant. Quatre berceaux d'osier  
étaient occupés par quatre autres enfants,  
qui sommeillaient encore. Dans un des  
coins de la salle, M. l'abbé Saulnier, l'un  
des deux hommes, disposait sur une table  
les linges et autres objets nécessaires à la  
célébration de la messe : à l'autre extrémité  
Cathelineau se livrait à l'exercice de son  
état, il boulangeait. Le changement opé-  
ré en lui par la nouvelle de la mort de  
Louis XVI, n'avait point été éphémère ;  
sa physiologie gardait son caractère natif  
de douceur et de simplicité, mais il s'y  
joignait à présent une expression médita-  
tive ; son œil indécis, naguère, brillait  
d'une mystique ardeur ; l'apathie avait  
fait place à la fermeté calme, mais intré-  
pide. Il venait de parler ; la jeune femme  
le regardait avec un craintif étonnement.  
Le prêtre, discontinuant ses préparatifs,  
avait croisé ses bras sur sa poitrine, et  
semblait hésiter.

—Que Dieu vous conseille, mon fils !  
dit-il enfin, votre dessein est grand et noble ;  
l'assistance divine peut le rendre exécutable,  
mais il n'appartient point de mettre  
ma voix dans la balance : je remplis un  
ministère de paix.

—Les républicains sont cruels et san-  
guinaires ; il ne faut point les irriter, mon  
homme, dit doucement la jeune femme.  
Puis elle ajouta en frissonnant ; ils nous tu-  
raient nos enfants !

—Renée, dit le paysan, c'est Dieu qui  
nous les a donnés.

La jeune femme baissa la tête d'un air ré-  
signé ; l'abbé Saulnier, profondément atten-  
dri par cette parole qui mettait à nu, sans  
emphase, l'ardent et complet dévouement  
de Cathelineau, s'avança vers lui et prit sa  
main.

—Faites suivant votre conscience, mon  
fils, dit-il ; la Providence n'éclairé votre  
cœur simple ; une transformation que re-  
connaitrait le plus aveugle, s'est faite en  
vous. Peut-être fûtes-vous élu pour rele-  
ver la croix tombée, et venger les outrages  
prodigués au nom du Christ : allez,  
combatez, et que l'Esprit-saint soit avec  
vous !

—Combattre ! s'écrie Renée, en serrant  
son enfant contre son cœur.

—Et vous, ma fille, reprit le prêtre,  
priez et remerciez Dieu, car les temps de  
martyre sont revenus.

Un bruit de pas se fit entendre au de-  
hors ; l'abbé Saulnier se remit à son pieux  
travail. Cathelineau, quittant son attirail  
de boulanger, endossa rapidement son plus  
bel habit des dimanches. On frappa à la  
porte, Renée alla ouvrir.

Vingt-six paysans, tous parents ou alliés  
de Cathelineau, entrèrent ; ils avaient été  
convoqués la veille par l'aîné des fils du  
boulanger, et ne savaient en rien ce dont il  
s'agissait. A la vue du bon prêtre, leur  
ancien curé, dont ils étaient séparés depuis  
plusieurs mois, ce furent des transports  
unanimes et bruyamment manifestés. Tous  
entourèrent l'abbé Saulnier ; les uns lui  
baisaient les mains avec larmes ; d'autres,  
ne pouvant approcher, touchaient respec-  
tueusement les pans de sa soutane : l'abbé  
Saulnier avait revêtu, pour la solennité qui  
se préparait, ses habits sacerdotaux. Puis  
les transports redoublèrent, lorsque Cathé-  
lineau annonça qu'on allait célébrer le

saint sacrifice ; il y avait, si longtemps qu'o,  
ces hommes pieux, et habitués à regarder  
la religion comme le premier, l'unique, he-  
soir, étaient priés de l'accomplissement  
de leurs devoirs de chrétiens !

La messe fut célébrée. Au milieu du  
recueillement général, Cathelineau se dis-  
tingua par son austère et grande fervour ;  
Lui seul, ayant pu se préparer, reçut la  
communion des mains de l'abbé Saulnier.  
Quand fut terminé l'office, Cathelineau fit  
asseoir ses hôtes sur des bancs disposés à  
l'avance. Ceux-ci le regardaient avec  
étonnement, ils ne l'avaient point revu de-  
puis son voyage à Beaupréau ; quelque-  
chose en lui leur semblait extraordinaire.

—Mes garçons, dit-il, je n'aurais point  
voulu vous parler moi-même ; M. le rec-  
teur a refusé de le faire : je vais tâcher de  
m'exprimer comme il faut. Les gens de  
la Convention avaient chassé du trône,  
comme vous savez, notre bon roi Louis  
XVI, qui était un saint homme. Ensuite,  
ils l'ont mis en prison.

—En prison ! répétèrent avec stupé-  
faction les paysans ; le Roi !

—Oui. C'était une damnable action,  
n'est-ce pas ? cependant, tant que vivait  
encore Louis XVI, il y avait espoir de le  
voir reprendre sa couronne et relever  
l'autel....

—Est-il donc mort ? s'écria-t-on.

—Mort !.... mort assassiné, mes fils !

Les vingt-six paysans se levèrent d'un  
mouvement commun et spontané ; l'épou-  
vante et la stupeur étaient peintes sur tous  
les visages.

—Il est mort ! reprit Cathelineau.  
Maintenant, qui nous rendra nos prêtres ?  
qui relèvera nos croix ?

Le silence continuait ; Cathelineau fit un  
pas en avant.

—N'avons-nous ni cœur ni bras ? de-  
manda-t-il.

Et, comme ses parents levaient sur lui  
un regard interrogateur, il s'écrie tout à  
coup :

—Dieu et le Roi ! tous deux insultés,  
trahis, chassés, l'un du sanctuaire, l'autre

du trône... Il est temps pour les fidèles de déclarer la guerre à l'enfer, Combattons, mes fils, et nous remporterons la victoire!

Les vingt-six paysans se comptèrent avec effroi; ils ne répondirent point encore Cathelineau qu'animait en ce moment un enthousiasme extraordinaire, se précipita sur l'autel et saisit le crucifix.

—Jésus! dit-il, en tombant à genoux, je serai donc seul à mourir pour toi!

—Ecoute, garçon, dit Etienne Manceau, frère de Renée, nous ne refusons pas; où tu iras, nous voulons bien aller, mais nous ne sommes pas beaucoup pour attaquer les bleus.

—En conscience, c'est la vérité, reprit un autre; nous ne sommes pas assez!

Cathelineau s'était relevé; il sentait sa cause gagnée.

—Les gens du Bocage (1) sont tous frères en croyance, dit-il; nous aurons des milliers de combattants.

Et, incontinent, il développa un vaste plan de prosélytisme, clair, simple, à la portée des intelligences les moins avancées; les paysans comprenaient et se sentaient venir courage. L'abbé Saulnier écoutait, pris d'une véritable admiration.

—Nous combatrons quand nous serons cinq cents, dit en terminant Cathelineau; notre étendard sera la croix; qu'elle se montre une fois victorieuse, et les défenseurs ne lui manqueront pas!

—Et qui sera notre chef? demanda Etienne Manceau.

—Cathelineau! s'écrièrent tout d'une voix les autres paysans.

Celui-ci refusa, comme il devait refuser plus tard le titre de généralissime de la grande armée catholique et royale. Il fallut de longues prières, et l'influence de l'abbé Saulnier pour vaincre sa modestie. Il accepta enfin.

Alors, eut lieu une scène aussi solennelle qu'imposante, si l'on se reporte à ses immenses résultats. L'abbé Saulnier prit le crucifix; chaque paysan vint à son tour s'agenouiller devant la divine image, et faire serment d'obéissance à son nouveau chef: la guerre vendéenne était commencée.

Quand ils se séparèrent, ces hommes simples et dévoués avaient tous fait dans leur cœur le sacrifice de leur vie à la cause qu'ils venaient d'embrasser. La plupart murmurèrent à la tâche, en chrétiens et en héros. (2)

(1) La Vendée historique comprend, comme on sait, le Bocage et la Plaine. Le Bocage compose en grande partie les quatre départements de la Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Deux-Sèvres et Vendée.

(2) Nous copions dans la Vendée à trois époques, livre estimable, les noms des parents de Cathelineau: René Leclerc, Etienne, Joseph, Charles et

Il ne faudrait pas conclure de ce que nous venons de dire, que la Vendée eût été, jusqu'à la mort du Roi, tranquille et soumise au bon plaisir conventionnel. L'intronisation des curés assermentés, l'exécution de la loi de recrutement, et diverses autres mesures avaient, au contraire, occasionné des prises d'armes dans presque toutes les paroisses; mais ces insurrections isolées avaient été partout sans résultat. Par un hasard étrange, le foyer de cette grande réaction qui devait ébranler jusqu'en ses fondements le gouvernement républicain, s'alluma dans une petite commune, jusque-là indifférente aux révolutions qui remuaient la France. Son curé, M. Saulnier, chassé sans résistance en 1791, n'avait point été remplacé; le tirage pour la levée de 300,000 hommes n'avait point encore eu lieu au district de Beaupréau. Il semblait que tout dût se réunir pour ôter jusqu'à la possibilité d'un soupçon d'intérêt personnel à ce faible noyau de ce qui allait être la Vendée.

Pendant le mois qui suivit, nos 27 conjurés ne se donnèrent point de repos; ils parcoururent en tous sens la campagne, annonçant à ceux qui l'ignoraient la mort de Louis XVI, et prêchant la croisade contre la Convention. Presque partout, ils rencontrèrent d'insurmontables obstacles; on ne les connaissait point; les paysans des autres villages, accoutumés à prendre foi seulement en leurs nobles et en leurs prêtres, refusaient confiance à ces inconnus. Eux, poursuivaient leur œuvre avec une patience infatigable, faisant ça et là quelques prosélytes, et soutenus, dans leur rude travail, par le saint mobile qui les guidait. Une partie de leur mission réussit, du moins à souhait. Dans toutes les communes, les jeunes gens soumis au tirage annoncèrent hautement leur intention de ne point servir la République.

Le 10 mars, devait avoir lieu, à Saint-Florent, le tirage pour le recrutement. Le nombre des jeunes gens était de 1200. Dix-sept venaient de Pin-en-Mauge; parmi eux, était Jacques Manceau, le neveu de Cathelineau; c'était un fort et hardi jeune homme, accomplissant sa vingtième année; il était beau, intelligent et pieux, son oncle et son père l'avaient admis dans leur confiance.

PAUL FÉVAL.

(A continuer.)

Mathurin Laudin, Jean et René Blon, Jean Gabury, Pierre et Jacques Rochard, René et Louis Les-Rochard, Joseph et Mathurin Piton, Pierre et Etienne Manceau, René Soyer, René Jamin, Jean Horeau, Jacques Usureau, Mathurin, Michel et Pierre Les Courans, Joseph Monnier, Pierre Yerrou, René Oger.

## Economie Politique.

(Suite et fin.)

« De même, les dépenses des riches ont fait naître le commerce et concourent encore puissamment à le vivifier dans la plupart des contrées arriérées. Longtemps les masses furent trop pauvres pour rien demander à l'étranger, et les échanges consistaient uniquement en articles de luxe. L'encens et la myrrhe, l'or et l'ivoire, les perles, les tissus de pourpre et de soie, tels sont les objets qui donnèrent lieu aux plus anciennes transactions mercantiles, et ce fut pour en porter aux chefs des populations riveraines, que les Phéniciens lancèrent sur la Méditerranée les premiers vaisseaux qui la sillonnèrent. Au moyen âge aussi, c'était des épices, des pierres, des étoffes, des armes d'un travail précieux, que les marchands de l'Italie allaient offrir aux portes des résidences féodales, et, de nos jours encore, ce sont les consommations des familles opulentes qui, dans la partie la moins avancée de l'Europe, assurent l'activité des relations commerciales. Le paysan du nord n'achète rien qui soit d'origine lointaine: tout ce dont il fait usage est l'œuvre de ses propres mains; il tisse et file ses vêtements, il construit la cabane qui l'abrite, il façonne le peu de meubles qu'elle renferme; les villes mêmes du voisinage ne lui fournissent que peu d'objets qu'il soit en état de payer, et il ignore jusqu'au nom des choses qui viennent du dehors.

« Ces considérations suffisent pour montrer combien sont réels les avantages attachés à la formation et à l'existence de classes où l'opulence est héréditaire. A prendre ces classes sous leur véritable jour, ce sont des laboratoires, des ateliers où se préparent les armes à l'aide desquelles les sociétés humaines étendent leur domination dans le monde matériel. Lumières, capitaux, tout ce qui permet aux populations d'écarter leurs misères, d'augmenter leurs moyens de bien-être et de prospérité, trouvent dans leur sein des conditions et des motifs de multiplication et de développement qui manquent ailleurs, et la civilisation n'avance que parce qu'elles ouvrent et préparent les voies où s'accomplit sa marche progressive.

« Sans doute, les classes riches n'eurent pas la conscience bien distincte de la mission qui leur appartient. C'est en quelque sorte à leur insu qu'elles s'y sont conformées; mais enfin il a suffi qu'elles cédassent à l'impulsion des penchants, des sentiments propres à leur situation spéciale, pour que cette mission fût remplie, ou moins dans la mesure nécessaire à chaque époque de civilisation; et tout atteste que, non moins indispensable dans l'avenir que

dans le passé, elle ne cessera pas non plus d'appartenir à ceux à qui, jusqu'ici, elle a été remise. Voyez les populations modernes ! Vainement se sont-elles élevées à un degré de savoir et de prospérité dont n'approchèrent jamais les plus illustres nations de l'antiquité ; vainement ont-elles hérité des conquêtes successives des nombreuses générations qui les ont devancées sur la terre ; tout s'arrêterait, tout s'immobiliserait dans leur sein, si l'œuvre réservée jusqu'ici aux hautes classes venait à être interrompue. Aujourd'hui, comme dans les siècles qui ne sont plus, à ces classes demeuré confié le soin d'accueillir, d'assembler, de produire les lumières qui éclairent et guident la marche des peuples, et hors de leur sein ne saurait en apparaître et fructifier que bien peu de nouvelles. C'en est pas qu'il ne soit possible d'initier les masses à bon nombre de connaissances dont le manque pèse douloureusement sur leur existence, et peut-être même n'est-il pas de devoir dont l'accomplissement soit devenu plus désirable ; mais rien, dans les améliorations attendues de l'avenir, ne permet d'admettre que ceux à qui manquent les longs loisirs que réclament les fortes études, puissent, à la fin, contribuer efficacement au progrès régulier et continu des acquisitions de l'intelligence. A mesure que le niveau des sciences s'élève, elles imposent à leurs adeptes de plus rudes labeurs et des sacrifices plus onéreux. Ce n'est qu'en y dévouant leur vie tout entière qu'ils réussissent à en étendre les conquêtes. Bien plus ; telle observation qui vient tout à coup jeter son jour inattendu sur les faits et les lois constatés ; telle donnée, grâce à laquelle s'effectue un pas vers la vérité, ne pouvait être obtenue qu'au prix d'immenses recherches, d'expériences souvent recommencées, parfois même de voyages lointains et coûteux ; et comme de telles œuvres ne sont possibles qu'à des hommes unissant aux avantages de l'aisance les lumières d'une haute instruction, les découvertes scientifiques ne continueront à se multiplier que dans les rangs où jusqu'ici se sont rencontrées les conditions qui, seules, en favorisent et protègent le développement.

« On le voit : l'inégalité des fortunes n'est ni un accident dans la vie de l'humanité, ni l'effet d'une rigueur providentielle dont elle ait droit de se plaindre. Loin de là : c'est une nécessité qui ne lui a été imposée que dans son propre intérêt ; c'est le moyen dont le Créateur s'est servi pour la mettre à même de déployer toute la puissance de ses facultés et de croître progressivement en intelligence, en dignité, en bien-être. L'humanité ne pouvait éprouver ici-bas que l'une ou l'autre de ces

destinées : ou végéter dans l'ignorance et l'abjection primitive, sans autre soin que celui de contenter ses appétits matériels, incapable de progrès, bornée à se mouvoir dans le cercle étroit d'une activité tout animale ; ou acquérir les biens qui lui manquaient, s'élever par les sciences et l'industrie à un plus haut rang sur l'échelle des êtres, imposer le sceau de sa volonté à la nature terrestre, et la contraindre à lui fournir sans cesse de nouveaux et plus amples moyens d'améliorer son existence. C'est cette dernière destinée dont l'inégalité a rendu et pouvait seule rendre l'accomplissement possible (1).

« Sans doute, le bien produit par l'inégalité des richesses n'a pas été pur de tout mélange de mal : rien dans ce monde n'en est exempt, et d'ailleurs, tout dans les faits réalisés ne fut pas dû uniquement aux lois primordiales qui imposent à l'organisation sociale des formes fondamentales. Si la Providence n'a pas permis que ces lois pussent être frappées de stérilité, elle a laissé les hommes libres d'en aggraver et d'en vicier les effets naturels, et de leurs œuvres sont sorties plus d'une fois de tristes conséquences. Ainsi, il est arrivé aux classes auxquelles était échue la double supériorité des richesses et des lumières, d'en faire un instrument de domination : elles se sont attribué tous les avantages, toutes les distinctions de l'état social, et et alors les masses, au joug des misères de la vie sauvage, virent succéder d'autres jougs. Sur elles s'appesantirent des servitudes diverses, et c'est en souffrances, en

(1) Nous avons dû nous abstenir, dans nos recherches sur les causes de l'inégalité des richesses, de toute considération qui ne rentre pas directement dans le sujet. Il est bon cependant de rappeler que l'inégalité des aptitudes et des conditions n'est pas moins essentielle au développement de la moralité humaine qu'à celui du devoir et de la richesse. D'abord, rien de ce qui concourt à déterminer ou à faciliter le progrès de l'esprit n'est sans effet sur la moralité humaine. Plus les lumières s'étendent, plus les conséquences éloignées des actes deviennent visibles ; et plus s'élargit le champ ouvert à la distinction du bien et du mal, plus la loi morale gagne en clarté, en puissance, en efficacité. En second lieu, il est évident que c'est la différence des situations sociales qui signale et fait ressortir le but moral de notre existence. S'il n'y avait ni riches ni pauvres, ni faibles ni forts, des hommes n'auraient pas la faculté de s'entraider ou de se nuire, et, faute de motifs de manifestation, les idées de droit, de devoir, de justice demeureraient sans essor. L'inégalité, au contraire, évoque et vivifie ses idées. En fondant entre les hommes des relations de dépendance mutuelle, elle leur impose des obligations dont l'accomplissement les appelle à se tracer des règles de conduite. Il leur faut rechercher où se trouvent le bien moral, quelles sont les prescriptions de l'équité ; et, à mesure qu'ils avancent dans leurs recherches, le vrai et le juste, mieux connus, les amènent à mettre dans leur rapports plus de dignité, de sagesse et de bienveillance.

dégradations morales qu'elles payèrent l'atténuation de leur ancienne indigence. Il était impossible toutefois que de tels outrages aux droits de l'humanité demeurassent éternels. L'inégalité pouvait se corrompre dans ses développements, elle, ne pouvait perdre son action civilisatrice. Vainement les castes dominantes se réservaient-elles tous les avantages attachés à l'opulence ; vainement travaillaient-elles à les concentrer exclusivement dans leur propre sein ; les goûts, les penchants, les besoins qu'elles tenaient de la hauteur des situations privées opéraient en sens contraire et désaisaient l'œuvre même de leur égoïsme. Par cela même qu'elles étaient oisives et riches, ces castes étaient sensibles aux charmes de l'esprit : elles aimaient les arts et les lettres, elles recherchaient le luxe et la magnificence, et c'était libéralement qu'elles rémunéraient ceux dont les labeurs leur procuraient des satisfactions auxquelles elles attachaient beaucoup de prix. Qu'en arriva-t-il ? C'est qu'en salariant abondamment les hommes dont les travaux répondaient le plus à leurs désirs, elles mirent en leurs mains des éléments de bien-être et des germes d'indépendance que le temps avait mission de mûrir et de féconder. Ainsi des rangs des classes assujetties sortirent peu à peu des familles auxquelles appartinrent l'aisance et l'instruction, le nombre s'en accrut graduellement, et le moment vint où, dans les contrées les plus florissantes, les masses mêmes acquirent la force et l'intelligence nécessaires pour se dégager des liens dont on les avait chargées et recouvrer les droits dont elles étaient privées.

« Le souvenir des violences et des injustices du passé pèse encore sur beaucoup d'esprits. Au premier aspect, il est naturel de penser que l'inégalité des richesses ne serait pas si marquée si les masses n'eussent vécu durant tant de siècles, sous le poids d'exclusions et de servitudes oppressives, et quelques écrivains, en effet, supposent que l'indigence n'a d'autre cause que la longue existence de privilèges dont le but était de concéder au profit du petit nombre, des biens auxquels tous auraient dû avoir part.

« Cette assertion n'est vraie qu'en ce qui concerne le degré général de richesse des diverses sociétés, elle ne l'est pas en ce qui concerne l'existence des classes auxquelles manquent les avantages de la propriété. Deux grands faits ont signalé les époques de barbarie : l'un, ce sont les conquêtes territoriales qui ont livré à des races victorieuses les biens et parfois les personnes des vaincus ; l'autre, ce sont les privilèges que se sont attribués les classes gouvernantes. Eh bien, ces faits ne se

fussent pas produits, qu'il n'en eût pas moins existé des masses pauvres et réduites au prolétariat.

Qu'on examine quel a été l'effet des luttes entre des peuples divers, qui longtemps se disputèrent la possession des mêmes contrées, on ne trouvera pas que les invasions le plus complètement effectuées aient amené, là où elles réussirent, des inégalités qui n'y subsistaient pas déjà. Des races ennemies fondirent successivement sur la Grèce, sur plusieurs points, les descendants des guerriers sous les armes desquels avait succombé Troie, vaincus à leur tour, furent dépouillés de leurs biens et subirent le joug détesté de la servitude; mais la situation respective des diverses parties de la population ne fut pas autre qu'elle n'était auparavant. Les chefs héroïques dont Homère a immortalisé les noms avaient des sujets et des esclaves; leurs vainqueurs en eurent aussi: seulement des hommes libres expièrent défaite en descendant au rang de ceux qu'ils avaient eux-mêmes mis et tenus dans la servitude.

Il n'eut pas été différemment dans les contrées où pareils événements se sont réalisés. Avant que César subjuguât les Gaules, la population s'y composait d'une noblesse riche et puissante, d'hommes libres et d'esclaves. La conquête romaine n'en modifia pas la composition, et quand les races germaniques vinrent s'établir sur le sol, ce qu'elles s'en approprièrent fut arraché aux riches et non à des multitudes qui ne possédaient rien.

Les institutions à l'aide desquelles les classes dominantes travaillèrent à conserver à leur profit la richesse territoriale, ont eu des conséquences fort regrettables. En privant les masses de mobiles dont l'impulsion eût rendu le travail plus actif et plus fructueux, en affaiblissant chez les privilégiés les dispositions à l'épargne, en viciant l'emploi d'une partie des capitaux acquis, elles ralentirent au détriment de tous le développement des arts mécaniques et de l'aisance; mais, si elles contribuèrent à maintenir le grand nombre sous le poids de l'indigence, si elles soutinrent les efforts qui l'en eussent dégagé, elles ne lui firent pas une condition autre que celle qui était antérieurement son partage. Avant l'époque où ces institutions s'établirent, déjà la multitude s'était rangée sous la dépendance des riches et avait accepté leur patronage intéressé, afin d'échapper aux rigueurs du besoin. A peine la civilisation eut-elle commencé son cours, qu'il y eût des familles réduites à subsister uniquement de salaires, et jamais il n'exista de pays où le prolétariat ne soit devenu le lot d'une assez forte partie de la population. Les

Etats-Unis d'Amérique même ont toujours compté des pauvres et des mendiants, et la facilité d'arriver à la propriété n'y a pas empêché l'inégalité des fortunes de se produire sous les formes et avec tous les contrastes qui la caractérisent dans la vieille Europe.

Ce n'est donc point dans les actes de violence et d'oppression commis durant les âges d'ignorance et de barbarie qu'il faut chercher la cause de la formation d'une classe de prolétaires. Cette cause est ailleurs: elle avait commencé à opérer avant qu'il existât des lois et des cadres, et elle eût opéré sous tous les régimes possibles. La richesse tout entière est de création humaine. Si la nature en fournit les matériaux, c'est aux hommes à les mettre en œuvre, à en tirer des produits doués d'utilité et de valeur qui demeurent leur propriété. Or, à des efforts de puissance inégale répondirent dès le principe des résultats divers. Ceux-là seulement qui surent s'approprier et confectionner les choses nécessaires à leurs besoins devinrent riches, les autres restèrent pauvres et dénués. Vers l'époque où la terre entra dans le domaine industriel, les mêmes circonstances agirent plus efficacement encore. Il fallait pour s'en emparer et porter du travail; il fallait la défricher et la cultiver; et ce rude labeur exigeait des avances que tous ne pouvaient y consacrer. C'est là ce qui ne donna aux terres qu'un certain nombre de maîtres, et ce qui à la fin ne laissa à une foule de familles que l'option entre la vie errante ou le travail pour le compte d'autrui. Ces familles préférèrent des salaires assurés aux fruits incertains de la pêche et de la chasse, et devinrent la ressource des classes ouvrières.

Ainsi s'accomplit, au milieu d'accidents nombreux et divers, le classement des populations. Si tous n'obtinrent pas les jouissances de la propriété, ce ne fut assurément ni faute de liberté d'action, ni faute d'espace dont chacun avait droit de se saisir. Ce fut par l'impossibilité où se trouvaient beaucoup de familles de suffire aux frais d'un établissement agricole ou industriel; hors d'état de cultiver avec succès, elles offrirent leurs services à ceux qui pouvaient les utiliser, et vécurent du prix qu'elles en reçurent.

A prendre les faits dans toute leur simplicité, voici quelle en a été la véritable marche. L'humanité tout entière a commencé par subir les misères de la vie sauvage. A chaque progrès de son activité, de nouvelles richesses vinrent alléger le poids de ses maux et donner l'aisance à ceux dont elles étaient l'ouvrage. Ainsi s'élevèrent successivement au-dessus de

l'indigence commune et primitive des familles investies des avantages de la propriété. Rien dans le mouvement d'ascension de ces familles ne fut préjudiciable aux intérêts de celles qui ne surent pas acquiescer le bien-être: loin de là, les éléments de prospérité acquis par les riches fructifièrent au profit de tous, les capitaux et les connaissances recueillis descendirent éclairer, féconder le travail des masses, et de nombreuses améliorations se réalisèrent dans leur condition. Voilà les faits, dégagés de toutes les complications qui en ont voilé l'essence. A mesure que la civilisation a déployé sa puissance, on a vu se grossir les rangs en possession de l'aisance, s'éclaircir ceux ceux où se faisaient sentir les privations, et, dans ceux-là même, les privations diminuer d'intensité et de rigueur. Eh bien! tout atteste qu'il en sera de même dans l'avenir. C'est à la science à dégager les sociétés du joug des misères qui assiégeaient leur berceau, et plus la science multipliera ses conquêtes, plus croîtra le nombre des hommes appelés aux jouissances de la richesse, plus s'amoindriront les souffrances de ceux qui ne parviendront pas à les obtenir.

On raconte de M. Alexandre Dumas une aventure qui tendrait à prouver que l'auteur de MONTE-CRISTO est plus démocrate que les TROIS-MOUSQUETAIRES ne le ferait supposer.

Dimanche dernier, Dumas faisait à Asnières une partie de bateau avec Jadin et Mylord. Jadin, comme on sait, est le Gatayes de Dumas, de même que Gatayes est le Jadin d'Alphonse Karr. Seulement, Jadin a un chien, et Gatayes une harpe. Heureux Dumas! Malheureux Alphonse Karr!

Donc, dimanche dernier, Dumas ramait, Jadin fumait, et Mylord philosophait.

— Il fait grand chaud, dit Jadin.

— Et grande soif, fit Dumas. J'aperçois un bouchon, allons en faire sauter deux.

On aborde, et tandis que Jadin attachait le bateau et que Mylord étranglait son troisième sept cent soixante-dix-huitième chat, Dumas entra dans le bouchon dont la salle principale était occupée par une table et la table par un individu en bourgeron. Quand à l'individu, il était occupé, lui, à se vautrer sur l'unique banc du grand salon.

— Pardon, l'ami, fit Dumas, un peu de place, s'il vous plaît.

— De quoi, de la place? C'est ma table et mon banc.

— Ceci est libéral et encore moins fraternel.

— C'est possible, mais c'est comme cela.

—Permettez-moi de faire apporter une bouteille et de trinquer avec vous.

—Je ne trinque pas avec le premier venu.

—Diable ! vous êtes fier.  
—Fier ou non, je ne bois qu'avec mes égaux maître !

Le mot n'était pas lâché, qu'une vigoureuse calotte envoyait promener l'insolent sous la table.

—Eh bien ! eh bien ! fit Jadin qui arrivait, qu'est-ce que vous faites donc là ?

—Rien, répondit Dumás, en s'assoyant tranquillement ; je démocratise un aristocrate.

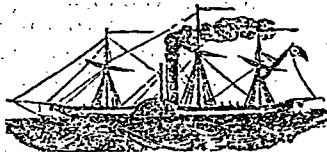
#### Annonces nouvelles de ce Jour.

Drogues, Produits chimiques, etc.—G. G. ARDOUIN.

## L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

QUÉBEC, 20 OCTOBRE 1848.

#### Arrivée du Niagara.



## NOUVELLES D'EUROPE.

JUSQU'AU 7 OCTOBRE.

#### DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

New-York, 19 Octobre, 7 h. P. M.

**Irlande.**—Le défenseur d'O'Brien a demandé copie de son indictment et une liste des témoins qui doivent paraître contre lui, suivant la loi anglaise ; mais suivant la décision de la cour de Clonmel, un tel droit n'existe pas. Un autre point de mécontentement était la grande disproportion entre les protestants et les catholiques sur la liste des jurés. L'on va entamer le procès, comme on n'a pas réussi à faire prévaloir ces avantages en faveur d'O'Brien.

Mercredi, M. Windsor, solliciteur, a commencé sa défense.

Les procès des chartistes sont terminés. La conviction a été le résultat. Mooney le confédéré irlandais, Casley, Lacuymer et Mulling sont condamnés à la transportation. Plusieurs des moins compromis ont plaidé coupable et ont été condamnés à l'amende et à l'emprisonnement. L'attorney général a abandonné la poursuite des autres.

Les nouvelles du continent montrent une grande excitation.

En France, l'alarme continue à subsister. L'assemblée a décidé à une grande majorité, après une discussion où M. Lamartine a pris une grande part, que le Pré-

sident de la République serait élu par suffrage universel.

Samedi, une scène de confusion sans pareille a eu lieu dans les chambres. Un des membres ayant parlé en termes sévères de certains des derniers mouvements Républicains les membres du parti républicain, entrèrent dans un tel accès de colère, qu'ils se précipitèrent presque en même temps à la Tribune qu'ils essayèrent d'escalader en tous sens, mais ils en furent empêchés.

Un bruit court que le gouvernement a résolu de laisser le choix du président à décider par le suffrage universel ; mais ils délèguent le pouvoir exécutif à ce président, qui était clairement en hostilité avec le parti modéré de la république, et la majorité connue de l'assemblée nationale.

La tentative pour établir une république à Bade, a manqué et l'insurrection a été étouffée.

A Francfort, le 16, un grand nombre des insurgés ont été massacrés et plusieurs cents faits prisonniers parmi les quels se trouvait Struve lui-même. Soumis avec 80 de ses complices, à la cour martiale, il a été fusillé immédiatement avec eux.

Le roi de Naples a refusé la médiation de la France et de l'Angleterre entre lui et ses sujets Siciliens et menace de reprendre les hostilités.

L'Allemagne est toujours dans une situation incertaine. L'étendard de la révolte a été de levé nouveau dans les provinces du Nord, et les rebelles ont été de nouveau complètement défaits.

La Prusse a échappé à une autre révolution, par la soumission du roi, à la 11e heure, à la volonté de l'Assemblée nationale. L'anarchie dans l'Autriche paraît être au dernier point.

La Hongrie a presque entouré de troupe une autre province de l'Autriche.

La farine se vend à Liverpool 33s à 34s.

Les Journaux d'Europe ne sont pas encore arrivés. Nous avons recueilli les nouvelles suivantes que nous donnons à nos lecteurs en attendant de plus amples détails. Ces nouvelles sont du 30 septembre.

**Angleterre.**—Des pluies continuelles ont fait craindre pour les moissons ; qui sont à peu près toutes rentrées à présent. Les patates cependant, paraissent avoir souffert de ces pluies, et elles se vendent à un haut prix quoi qu'il y en ait beaucoup sur les marchés.

—Londres, 29 septembre.—La mort de lord George Bentick ayant laissé vide le siège de Lynn-Regis, on l'a offert au lord John Manners.

—Les chartistes viennent d'éprouver un échec qui découragera plus d'un exciteur, et les fera regarder à deux fois, avant de se mettre à la disposition des chefs. On avait choisi une troupe de conspirateurs qui devaient se cacher sous l'habit de pompiers et dont le dessein n'était rien moins que d'incendier la ville de Londres. Quelque difficile et périlleuse que fût cette entreprise, on trouva cependant des hommes d'assez bonne volonté pour vouloir s'y exposer. Ils étaient près d'accomplir leur dessein infernal et avaient recueilli une grande quantité de combustibles,

quand ils furent saisis par la police qui avait été instruite de leurs desseins jusques dans les moindres détails. Un des chefs chartistes avait averti au fur et à mesure, les autorités de ce qui se passait à chaque séance, et on sent bien que son témoignage aura de la force dans le procès.

**Irlande.**—Toutes les nouvelles de l'Irlande se résument à peu près dans les procès d'état. Les journaux anglais tendraient à faire croire que Lord John Russell ne comparait pas, tandis que les journaux irlandais disent le contraire. Un juge anglais, le baron Parke doit aussi comparaître, mais non comme témoin. C'est seulement pour donner son avis sur quelque point difficile.

—Il paraît que les Irlandais trouveraient aujourd'hui moyen d'oublier leurs différends et de ne faire qu'un. Tous les Irlandais sont invités par l'hon. Conville French, frère du lord de ce nom, à se réunir à lui pour demander à l'Angleterre £10,000 pour la construction de canaux etc etc.

**France.**—Louis Napoléon a été élu membre de l'Assemblée nationale par plusieurs départements. Les hommes d'état ne se trouvent pas à l'aise ; Le drou-Rollin leur cause de l'inquiétude, par ses discours qui le font assimiler à Robespierre. Quand à Louis Napoléon, on pense que sa renommée va tomber. Il jouissait auparavant de quelque importance à raison des persécutions dont il était l'objet et il ne lui faut pour tomber dans l'oubli que faire quelques discours. A coup sûr, il n'aura jamais l'ascendant du général Cavaignac, autour du quel on se rallie aujourd'hui et sur le quel on croit que tombera le choix pour la charge de premier président de la république.

La question des relations de l'état et de l'église a été réglée et les fondations des diverses sectes ont été votées sans grands débats.

**Prusse.**—Le roi de Prusse court de grands risques de perdre sa couronne s'il suit longtemps la ligne de conduite qu'il a entreprise. Il refuse au peuple de constituer un ministère libéral, il a diminué le nombre des représentants de l'Assemblée nationale.

Les nouvelles des autres parties de l'Europe ont peu d'importance. En Autriche le parti réactionnaire se range autour de l'empereur. Les hostilités entre Naples et la Sicile sont terminées grâce à la médiation de la France et de l'Angleterre. Les difficultés entre l'Autriche et la Sardaigne vont aussi se terminer bientôt.

Il a fait depuis quelques jours un fort vent de nord-est accompagné de pluies abondantes, qui font, dit-on, le plus grand bien aux champs. Nous nous attendons à enregistrer plusieurs accidents occasionnés par le vent.

**Encore des Incendies.**—Depuis quelques semaines, on ne cesse d'enregistrer le nombre des incendies qui ont lieu dans la ville de Montréal. Dimanche dernier, vers les 5 heures du matin, le

feu se déclara dans une bâtisse en bois, qui fut consumée avec deux autres maisons en pierres. On ne connaît pas l'origine de l'incendie.

Lundi soir, un autre incendie se déclara dans le faubourg St. Laurent, coins des rues St. Urbain et St. Philippe, et consuma aussi trois maisons en bois.

Le Québec est arrivée à 10 heures, hier matin, par suite du fort vent qu'il a fait toute la nuit et il a brisé sa cheminée en arrivant dans le port.

Il paraît d'après le *Pilot*, que le parlement ne sera convoquée, qu'en Janvier.

[Du Canadien.]

**Les lois de navigation.**—Nous traduisons le témoignage suivant, rendu devant un comité de la chambre des communes pendant sa dernière session par Robert Gillespie, écuyer, maintenant à Londres :

**Question.**—Dans la supposition qu'on permettrait aux Américains de faire le commerce entre l'Angleterre et ses colonies, supposez-vous qu'ils iraient au Canada en grand nombre ?

**Réponse.**—Je ne sais pas s'ils y iraient en grand nombre, mais je pense qu'ils iraient.

**Q.**—Pourraient-ils apporter des cargaisons avec avantage des Etats-Unis ?

**R.**—Ils apporteraient au Canada tels articles dont nous avons besoin et importerait des cargaisons de nos produits.

**Q.**—En venant des Etats-Unis au Canada, ils seraient obligés de faire le tour par le golfe St. Laurent, ce qui est un passage assez difficile. S'ils avaient des marchandises à envoyer au Canada, ne les feraient-ils pas naturellement passer par les canaux.

**R.**—Cela dépendrait entièrement de la voie qui serait la plus économique.

**Q.**—Mais supposant que l'on donne aux Américains la permission de passer avec leurs navires jusqu'à Québec et de faire commerce entre le Canada et ce pays, pensez-vous qu'ils trouveraient leur avantage à venir en Canada, voyant qu'ils n'ont pas de cargaisons à emporter des Etats-Unis. Ils ne pourraient pas y apporter du blé, des provisions et du bois ; quels sont les articles qui pourraient engager les Américains à venir en Canada ?

**R.**—Ils peuvent apporter aux Canadiens du sucre et tous les produits des Indes Occidentales et des autres pays il peuvent apporter du sucre des îles espagnoles, de l'eau-de-vie de France, des liqueurs de Hollande, du thé, etc., et je pense que si Québec était ouvert aux vaisseaux de toutes les nations nous verrions venir au Canada un plus grand nombre de navires, et par conséquent nous obtiendrions des frètes plus avantageux, c'est-à-dire moins élevés vu la concurrence.

**Q.**—Vous pensez que tous les intérêts du Canada ont souffert beaucoup par suite de la perte des avantages que lui donnaient les anciennes lois sur les céréales ?

**R.**—Oui. Et même je crois qu'à moins qu'il ne soit fait quelque changement dans les lois des céréales ou de la navigation, le commerce du Canada ne peut pas se faire par le St. Laurent ; et qu'une grande partie doit s'en aller aux Etats-Unis. La différence du frêt seule, qui est de 2s. 8d. à 3s., comparée au frêt de Montréal à la Grande-Bretagne et de New-York à la grande-Bretagne, provient de ce que nous n'avons pas en Canada un nombre suffisant de bâtiments pour transporter nos produits,

(De l'avenir.)

C'est avec douleur que nous annonçons aujourd'hui la mort du capitaine V. Chénier, de Longueuil, qui est mort d'une manière presque subite ; faiblement indisposé depuis quelques jours, il ne se sentit gravement malade que peu de tems avant sa mort.

M. Chénier était bien connu, et par tout le pays on apprendra sa mort avec douleur.

L'estime, qu'il sut s'acquérir de ses concitoyens, lorsqu'il était capitaine du *Charlevoix* par son urbanité et son activité, est proverbiale. C'est un des premiers qui commença l'opposition au monopole de la navigation par la vapeur sur le St.-Laurent.

Il laisse une épouse, une fille qui est religieuse au couvent de la Congrégation de cette ville, et un grand nombre d'amis pour déplorer sa perte.

Ses funérailles auront lieu demain au matin, jeudi, à Longueuil, à 9 heures A. M. et tous ses amis sont priés d'y assister.

(Du Courrier des Etats-Unis.)

**UN ASILE POUR LA TEMPÉRANCE.**—A peu de distance de l'impur Gotham qui s'obstine à ne point proscrire encore l'usage des spiritueux, va bientôt s'élever une ville qui n'aura pour habitants que des amis de la tempérance. Elle sera située le long du chemin de fer de Harlem et communiquera le plus facilement du monde avec notre métropole : son innocente population pourra se mêler chaque jour au mouvement de la nôtre ; mais, si elle compte partager ses affaires et ses plaisirs, elle se gardera bien de lui emprunter ses vices. Cette nouvelle ville dont l'avenir inspire grande confiance à ses fondateurs qui tous appartiennent à la tempérance, est depuis quelques semaines en pleine voie de construction ; elle s'étendra sur une superficie de deux cents acres ; et déjà des rues et des avenues sont tracées, des maisons sont en construction, et l'entreprise marche si bien que ceux qui la dirigent doivent célébrer aujourd'hui un festival en l'honneur du succès. Ce festival aura lieu en plein air et conformément à toutes les règles de la tempérance.

#### Correspondance.

Nous accusons réception des sommes suivantes qui nous sont parvenues cette semaine.

Messire P.... St. Stanislas.—1er et 2d semestre.  
Messire P.... Deschambault.—1er et 2d semestre.  
Messire D.... Rimouski.—2d semestre.  
Messire L. M.... Rivière du Loup.—Lettre reçue. Le journal vous a été adressé depuis le 18 décembre 1847. Vous pouvez avoir tous les Nos. qui vous manquent. Nous n'avons pas d'agent.

#### MARIAGES.

A Québec, le 11, par Messire Montminy, curé de St. Gervais, Oclave-Augustin Dubé, écuyer, arpenteur de Ste. Anne Lapocatière, à Dlle. Marie-Emilie-Cedulie Allard, du faubourg St. Roch.

Au même lieu, le même jour Jaboc Garriépy, éc. M. D. à Dlle. Hermine, fille aînée d'Alexis Sauvageau, éc. de Laprairie.

**DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES,**  
**G. G. ARDOUIN,**

DISPENSARE DE QUEBEC.

Au coin du Séminaire, des

RUES

FABRIQUE & HOPE.

Medicaments Brevetés, etc.

Le soussigné prend la liberté de prévenir ses amis et le public en général, qu'il a reçu directement de Londres par les barques *Durham* et *Pearl* un assortiment très étendu de VERITABLES MEDICAMENTS BREVETES de DROGUES ANGLAISES, de PRODUITS CHIMIQUES de PARFUMERIE, etc.

—Ainsi Que—

Un choix très recherché de PEIGNES de tous genres en ECAILLE et en CORNE.

Flacons d'odeur de verre coupé, montés en argent et autres pour la toilette.

—Aussi—

Vieux savon de Windsor et autres pour la barbe et la toilette.

Le tout a tres-bas Prix.

G. G. ARDOUIN,

Bons des Incendies de Québec.

BUREAU DU RECEVEUR GENERAL,

Montréal, 16 octobre 1848.

LES possesseurs des BONS DES INCENDIES DE QUEBEC sont par le présent notifiés que les six mois d'intérêt respectif sur ces bons deviendront dus le 20 Octobre courant et le premier décembre prochain, et qu'ils seront payables soit à la banque de l'Amérique Britannique du Nord à Québec, (pendant les deux mois à compter de chacune des dates susdites), soit à ce Bureau comme il conviendra aux porteurs de ces bons.

L. M. VIGER,

Receveur Général.

**REVOLUTION** de Février et  
JUN 1848.

LES Soussignés viennent de recevoir et offrent en vente les ouvrages suivants :

**Histoire des trois journées de Février, 1848**, par Eugène Pelletan, in-8vo. relié, - - - - - Prix 5s.

**Journées de la Révolution de Février 1848**, par un Garde national, in-8vo. relié, - - - - - Prix 7s-6d.

**Journées de l'Insurrection de JUN 1848**, par un Garde National, précédées des Murs de Paris, journal de la Rue, in-8vo. relié, - - - - - Prix 7s.

**Histoire de Trente Heures, Février 1848**, in-18, relié, - - - - - Prix 3s-9d.

**Journal d'un Journaliste au secret**, par E. de Girardin, in-12, broché, - - - - - Prix 1s-8d.

**Bon Sens, Bonne Foi**, par E. de Girardin, in-12, - - - - - Prix 2s-6d.

**L'Europe en 1848**, par Gaume, in-8vo broché, - - - - - Prix 1s-3d.

**Révolutions sur l'arrestation d'Emile Thomas**, par Alexandre Dumas, in-12, 9d.

**Liber Mirabilis**, renfermant des Prophéties, des Révolutions et une foule de choses étonnantes, passées, présentes et futures, 1 vol. in-12, relié, - - - - - Prix 5s.

Ils ont reçu en même temps une collection de Gravures magnifiques sur la Révolution de Février et de Juin, 1848.

J. & O. CREMAZIE,

Rue la Fabrique, No. 12,

Québec, 18 octobre, 1848.

## Mount Eagle Tripoli.

*A vendre par le Soussigné :*

L'ARTICLE ci-dessus pour nettoyer le cuivre, l'argent, le métal britannique, le verre et autres articles ; il enlève rapidement les taches et les souillures, et reproduit le lustre magnifique et durable du métal neuf.

—AUSI.—

50 boîtes de serblanc I. C. charcoal.  
50 do tole.

**James Forster.**

Rue St. Jean en face du général Wolfe.  
Québec 18 oct. 1848.

ALEXANDRE L'ANCOGNARD dit SENTERRE, quitta la Rivière-Ouelle, il y a près de 20 ans. S'il est mort, ses héritiers, le justifiant, uront des renseignements intéressants du soussigné, a la Rivière-Ouelle.

C. H. TETU.

20 septembre 1848.

**Avis a nos Abonnés.**

### La Prochaine Session.

Nous allons bientôt commencer notre deuxième année d'existence. A cette occasion, nous nous empressons de remercier nos compatriotes de l'encouragement vraiment libéral qu'ils ont bien voulu nous donner et de l'intérêt flatteur qu'ils semblent prendre à l'avenir de notre feuille. Nous remercions d'une manière toute particulière les MM. du clergé de la part active qu'ils ont prise pour répandre notre feuille dans les familles, et de l'aide que nous ont donné quelques amis bienveillants, dans la rédaction de notre journal. Grâce à ces faveurs *L'Ami de la Religion et de la Patrie* a déjà obtenu un succès satisfaisant, et nous porte à croire qu'on voudra bien nous continuer les mêmes faveurs. Nous sommes reconnaissant de voir nos humbles efforts rencontrer d'aussi vives sympathies.

Aussi sommes-nous à la veille de faire part à nos lecteurs, de nos projets et de nos espérances pour l'avenir de notre journal ainsi que des changements et améliorations que nous nous proposons de faire si nos abonnés sont fidèles à nous faire le remboursement de ce qu'ils nous doivent.

Nous connaissons par expérience la grande difficulté, l'obstacle presque insurmontable qui s'oppose à l'avancement et aux progrès que peut faire la Presse en Canada, c'est l'absurde système du crédit malheureusement trop répandu qui RUINE un établissement. En Europe, et chez nos voisins même, on ne saurait recevoir un journal sans en payer d'avance le prix d'abonnement ; et pourquoi n'en serait-il pas ainsi en Canada ? Qu'on considère que le plus souvent un journal n'a pour fondateur qu'un seul homme, sur qui pèse toute la responsabilité des dépenses de son établissement.

Nous disons donc, que le crédit est ruineux pour le journaliste, et que ce crédit a pour conséquence première, la perte des plus beaux jours de la jeunesse, et le désespoir de ceux qui s'y engagent, outre la misérable existence que traîne le plus souvent un journal, qui ne peut être susceptible d'aucun bien pour l'avancement intellectuel et moral de la société.

Nous espérons que nos abonnés ne trouveront pas mauvais que nous les entretenions d'un sujet qui les intéresse comme nous, puisqu'il est du devoir de chacun de désirer le perfectionnement et l'amélioration du journalisme.

Nous avons donc l'espoir, que ceux qui ont retardé jusqu'à présent de nous faire parvenir le montant de ce qu'ils nous doivent, comprendront notre position et nous feront parvenir d'ici au 1er novembre prochain ces argents, afin de nous mettre en état de réaliser nos espérances et de faire les changements importants que nous avons en contemplation, et qui sont tous à l'avantage des lecteurs. Personne, assurément, ne nous reprochera de faire de notre journal un moyen de spéculation ? si on considère au taux d'abonnement actuel ! Pourtant nous ne prétendons pas en rester là si les abonnés le veulent.

Nous ne demandons qu'une seule chose ; que nos abonnés se mettent à l'œuvre, que chacun d'eux nous procure seulement un nouvel abonné, et notre tour viendra alors.

**La prochaine Session Parlementaire** sera mémorable dans les fastes de l'histoire du Canada. Les questions qui y seront soulevées sont du plus haut intérêt. C'est une nouvelle ère qui s'ouvre à l'horizon pour nous, ainsi préparons nous à nous mettre à la hauteur des circonstances. Le vaste champ d'observations qui se présente va donner au journal le plus grand intérêt. Nous publierons tous les débats de la Chambre d'Assemblée, ainsi que les discours qui seront prononcés, indistinctement, sans nous occuper de quel parti appartiendront les orateurs.

Puis viendront d'intéressant débats sur

*La liberté du Commerce,  
L'Education du peuple,  
Le Rappel de l'Union,  
Le Rappel des lois sur la navigation,  
La libre navigation du St. Laurent,  
La Réforme Postale,  
etc., etc.*

↳ Nous recevrons des abonnés pour le temps de la session.

↳ Le journal ne sera pas expédié pendant la Session à ceux qui n'auront pas payé leur abonnement, d'ici à ce temps, et ce n'est que juste.

### Société des Amis de Québec.

LES églises hebdomadaires de la société des Amis recommenceront MERCREDI prochain, le quatre du courant, au lieu et à l'heure ordinaires. (Par ordre)

CHARLES.  
S. A. S. A. Q.

Québec, 2 Octobre 1848.

### Parapluies Français, Etc.

LES Soussignés viennent de recevoir un assortiment de PARAPLUIES FRANÇAIS, en Soie cuite, de 26 et 28 pouces, montés en vrai bois.

**Batais Français** de Chienent, pour tapés.

**Parfumerie** de Lubin.

**Brosses** à barbe, françaises.

Une variété d'articles de GOUT et d'UTILITE comprenant l'assortiment le plus splendide qui ait été importé à Québec.

J. & O. CREMAZIE,  
Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 28 juin 1848.

### FROMAGE DE GRUYERES.

LES Soussignés viennent de recevoir par le John & Elconore de Bordeaux, quelques MEULES de ce fromage recherché et qui est de la meilleure qualité.

J. & O. CREMAZIE,  
Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 16 juin 1848.

Nouvelle Etablissement d'Horlogerie.

**G. D. FERGUSON,**

HORLOGER ET BIJOUTIER, etc.

No. 9, Rue Lamontagne.

QUÉBEC.

INFORME respectueusement ses nombreux amis et le public en général qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe, un assortiment splendide et varié de montres anglaises et françaises, à levier, à patente, détaché, horizontal, Montre de Lépine, verticales, Horloges, BIJOUTERIE, coutellerie fine, parfumerie, articles français de fantaisie, qui après examen seront trouvés être le meilleur assortiment qui ait jamais été importé en cette cité et qui seront vendus COMPTANT à petit profit.

G. D. F. ayant eu occasion d'acquiescer une commission parfaite de son art dans les meilleurs établissements de Québec et de Montréal, pendant les six dernières années, espère par son attention incessante mériter une part du patronage public.

N. B. Toutes espèces de Montres et d'Horloges, nettoyées et réparées avec soin, et garanties à des termes modérés.  
Québec 21 Juin 1848.

### BEAUX-ARTS.

**G. Fassio,** ARTISTE Italien.

PREND la liberté d'offrir à ses nombreux amis et au public en général, ses remerciements les plus sincères pour l'encouragement qu'on a cessé de lui donner depuis qu'il est établi en Canada. Par des circonstances malheureuses qui empêchent Mr. Fassio de partir pour l'Italie, son pays natal, il s'empresse d'annoncer qu'il va passer encore un hiver en cette ville. Il sollicite par conséquent, une part du patronage public, il espère par l'éclat de son style et la perfection de la ressemblance, mériter le même encouragement de la part des amateurs des Beaux-Arts que par le passé. Il invite les dames et les messieurs à aller voir son atelier. Ses prix sont réduits. M. Fassio s'engage à enseigner le dessin de Fleurs et autres branches du même art, aux dames et aux messieurs en classe privée.

Rue Couillard, Haute-Ville, }  
Vis-à-vis chez M. Benjamin. }  
Québec, 6 octobre, 1848.



## GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES DE ST. ROCH.

THOMAS LABIVIERE,

MEUBLIER.

RUE DES FOSSÉS, ST. ROCH DE QUÉBEC.



A l'honneur de prévenir le public et ses nombreuses pratiques qu'ayant écoulé durant l'hiver, tout son ancien assortiment de la saison précédente, il l'a renouvelé totalement et qu'il peut offrir maintenant à l'inspection générale dans son magasin

## UN CROIX COMPLET ET RECHERCHE DE MEUBLES,

de tous les genres et de tous les prix,

manufacturés sur les modèles les plus à la mode, et avec les meilleurs matériaux, et dont l'énumération serait trop longue.

Reconnaissant de l'encouragement dont on a bien voulu le favoriser jusqu'à présent, il ose en solliciter la continuation pour l'avenir, et appeler l'attention générale sur son approvisionnement de TABLES à CARTES, à DINER et autres de tous genres. CHAISES d'ACAJOÛ, COUCHES de la dernière élégance, SOFAS, CHAISES d'AISSANCE, ect. qu'il offrira constamment, comme par le passé, à des prix modérés.

## ET AUX CONDITIONS LES PLUS LIBÉRALES.

Québec, 25 février, 1848.

## MARCHÉ DE SAINT THOMAS.

Une assemblée du Conseil Municipal du Village de Montmagny tenue le vingt-trois de Mai dernier, le règlement pour l'établissement d'un marché à tenir dans le village de Montmagny, paroisse de Saint Thomas, Comté de Pislet, fut alors adopté et passé par le Conseil; lequel marché (à compter du quinze du courant) sera ouvert trois fois par semaine seulement, c'est-à-dire tous les MARDI et JEUDI et SAMEDI; s'il arrivait que quelque un de ces jours se trouverait un jour de fête, le marché serait alors ouvert les jours précédents, et se tiendrait dans le dit Village de Montmagny sur le terrain en avant de la Halle, et dans la Halle érigée sur icelui.

LOUIS FOURNIER,

Maire.

Village de Montmagny, le 1er juin 1848.

Messieurs les Rédacteurs du *Canadien*, du *Journal de Québec*, sont priés de vouloir bien insérer dans leur journal, cet avertissement.

Mr. Molt est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Pianos, Haute-Ville de Québec. Québec, 12 juin, 1848. Rue St. Joseph, No. 11.

## INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC.

APPEL AUX ARTISANS

et

AUX OUVRIERS.

L'INSTITUT CANADIEN de Québec fondé depuis quelques jours seulement, vient d'ouvrir ses premières séances régulières. Quoique naissant, l'Institut compte déjà près de 300 membres, et sous peu pourra leur offrir l'avantage d'une grande Bibliothèque qu'il doit à la générosité des citoyens de cette ville.

Plus de 40 journaux tant du pays que de l'étranger vont être déposés sur les tables. L'Institut dont le but principal est de faire entre ses membres un échange de connaissances utiles et d'instructions mutuelles, croit de son devoir de faire un appel aux ARTISANS et OUVRIERS de Québec, qu'il sollicite à partager avec lui les avantages de l'association.

par ordre,  
J. B. A. CHARTIER,  
Secrétaire-Archiviste,  
de l'Inst. Canadien.

Salle de l'Institut, 11 février, 1848. Joseph Petitclerc, Notaire, rue St. Joseph, N<sup>o</sup>. 14, Haute-Ville. Québec, 26 mai 1848.

ASSORTIMENT NOUVEAU ET ÉTENDU DE

## Marchandises d'Automne et d'Hiver.

IMMENSE REDUCTION DANS LES PRIX.

VENDANT POSITIVEMENT AU PRIX COUTANT POUR DE L'ARGENT COMPTANT.

B. MEEHAN,

NO. 5, RUE ST. JEAN.

REÇOIT actuellement son Fond d'Automne de Marchandises de Londres, d'Ecosse et de Manchester, consistant en un Assortiment étendu de draps de Pilote, Tweeds, Deskings, patrons de Vestes, Flanelles, Tartans, Châles de Tartan, Drap d'Orléans, Cobourgs, Méridos français et anglais, Poil de chèvre, Lainages, Gants, Indiennes, Coton jaune, Shirtings blancs et colorés, Rubans, Lacets, etc., etc.

—AUSSI—

Il a acheté un Fond de Banqueroute des Marchandises les plus nouvelles et les plus recherchées, comprenant un Assortiment des plus variés et des meilleurs de Marchandises de goût qu'on puisse trouver dans la ville, le tout devant être vendu à un prix beaucoup moindre que le prix coûtant. Québec 23 Septembre.

Dr. GIROUX,

APOTHECAIRE,

à transporté son établissement au

No. 2, Bas La Fabrique.

vis-à-vis le magasin de M. BOISSEAU,

Près du Marché de la Haute-Ville,

QUÉBEC.

AVIS.

LE Soussigné a établi temporairement son Bureau, dans le haut de la maison occupée par MM. J. & O. CREMAZIE, rue la Fabrique No. 12. J. CREMAZIE, AVOCAT.

Québec, 6 Septembre 1848.

## BOUTIQUE DE GORDONNIER.



LE soussigné à l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a établi sa boutique au No. 2, Rue St. Paul, vis-à-vis de MM. C. & W. Wurtele, où il sera prêt à exécuter avec ponctualité tous ordres pour chaussures, dans le meilleur goût et à des prix très modérés.

ANDRE BURN.

21 avril 1848.

## ASSOCIATION

## POUR LA COLONISATION DES TOWNSHIPS DU DISTRICT DE QUÉBEC.

L'ASSOCIATION a établi son Bureau en l'étude de M<sup>re</sup>. J. B. A. CHARTIER, Notaire, en la Bassé-Ville de Québec, dans l'Ancien Couvent.

N. B.—Le Bureau est ouvert tous les jours ouvrables de deux heures P. M., à cinq heures.

J. B. A. CHARTIER, Secrétaire.

Québec, 17 juillet 1848.



## BATEAUX-A-VAPEUR

## DE LA LIGNE DU PEUPLE.

LES bateaux-à-vapeur le QUEBEC et le JOHN L. MUNN, portant la malle, laisseront Québec tous les jours pour MONTREAL, à 5 heures, P. M. Ils s'arrêteront à Trois-Rivières, au Port St. François et Sorel. Passagers de chambre, 15s, sur le pont, 5s.

Québec, 26 mai, 1848.

J. WILSON

GEORGE BIGAOUETTE, Meublier-Ebéniste, St. Roch, rue St. Vallier, vis-à-vis la rue Grant. Québec, 10 juin, 1848.

M. Patry, Architect, demeure, rue St. Joseph, St. Roch de Québec, maison de M. le notaire Provost. Québec, 25 février, 1848.

ALEX. LAFRANCE,

RELIEUR.

RUE ST. JEAN, HAUTE-VILLE,

QUÉBEC.

PREND la liberté d'offrir ses meilleures remerciments aux Messieurs du Clergé et au Public en général, pour l'encouragement libéral qu'il a reçu d'eux, comme RELIEUR et les formes qu'il continue d'exercer l'art du Relieur dans toutes ses diverses branches, dans la maison de M. Viller, Haute-Ville de Québec, rue St. Jean vis-à-vis du magasin de M. Moodie. Tous les ordres dont on voudra l'honneur, laissés chez lui ou au magasin de M. J. O. CREMAZIE, seront exécutés avec soin, élégance, promptitude et à des prix modérés. Québec, 14 Aout 1848.